

Lettre aux élus

Pourquoi un Club d'Entreprises FACE local ?

Madame, Monsieur,

Vous conduisez une politique de développement pour l'insertion et l'emploi qui favorise la mise en cohérence des ressources locales et l'implication de tous les partenaires concernés.

Aujourd'hui, vous souhaitez que les entreprises participent plus et mieux aux objectifs de cette politique.

Depuis 1994, le réseau de la Fondation FACE a mobilisé plus de 1700 entreprises et leur a permis d'agir concrètement dans la lutte contre l'exclusion à l'échelon local et national.

*Pour cela, elle suscite la création de **clubs d'entreprises locaux** capables de concevoir et de mener des actions dans le domaine de l'accès à l'emploi, de la création d'activités économiques et de la prévention de l'exclusion, ceci en partenariat avec tous les acteurs de l'insertion et du développement local et dans le cadre d'une "**charte déontologique**" qui engage les entreprises.*

Plus de 25 clubs locaux sont aujourd'hui opérationnels et forment ensemble un réseau. Leurs expériences ont été capitalisées et formalisées et peuvent maintenant être transférées avec notre appui sur de nouveaux territoires.

Au-delà de la mobilisation individuelle d'une entreprise, un club FACE offre aux entreprises un lieu unique d'action où se côtoient le monde économique et les partenaires du développement local. Chaque club FACE développe sa propre identité et s'imprègne des problématiques et choix locaux tout en utilisant son appartenance à un réseau national.

Ce type d'initiative peut correspondre à vos besoins et à vos attentes. Si vous le souhaitez, nous sommes prêts à étudier avec vous et vos services la pertinence et la faisabilité d'un club d'entreprises FACE sur votre territoire.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les plus dévouées.

Le Président,

Gérard MESTRALLET